

PEURS ET DÉSENCHANTEMENT

Paul Löwenthal

« Ce qu'il adviendra de la liberté,
seule la liberté peut le dire. »
Jean Ladrière

« Mais pourquoi ne jugez-vous pas
vous-mêmes de ce qui est juste ? »
Luc 12, 57

| | |
|--|----------|
| 1^e partie : les symptômes. Nos peurs | 1 |
| I. <i>L'incertitude</i> | 2 |
| II. <i>Le risque</i> | 2 |
| III. <i>La liberté</i> | 4 |
| 2^e partie : éléments d'un diagnostic | 7 |
| IV. <i>Entre le paradis et l'enfer, le monde : la contre-révolution individualiste</i> | 7 |
| V. <i>Entre le monde et le Royaume, l'Église : des sécularisations</i> | 10 |
| VI. <i>Réenchanter le monde ?</i> | 12 |
| <i>Références</i> | 12 |

L'Église catholique va mal dans un monde qui va mal. Nous allons donc mal. Que devons-nous en penser et que pouvons-nous y faire ?

Nous suivrons tout naturellement une démarche médicale. Nous partirons de symptômes inquiétants, nous procéderons à quelques analyses, nous en tirerons un diagnostic – partiel, donc hypothétique, mais d'où nous inférerons des éléments « thérapeutiques ».

Les symptômes auxquels nous nous attacherons (1^e partie) sont toutes les *peurs* qui nous brident – et qui nous brident tous. Nous avons aujourd'hui peur de trois choses : l'*incertitude* (§ I), le *risque* (§ II) et la *liberté* (§ III).

Le bout d'analyse que nous proposons ensuite (2^e partie) porte sur deux traits, inquiétants eux aussi, de la société qui génère ces peurs. C'est l'*individualisme* (§ IV) qui préside à la *globalisation* économique et financière qui nous régit, même en dehors de la sphère économique. Mais c'est aussi l'essor d'un contre-pouvoir civil sous l'égide des *droits humains*. Et c'est une *sécularisation* (§ V) face à laquelle la foi régresse – ou du moins se cantonne dans le for privé ou fuit vers la sécurité de cultes refuge.

Nous esquisserons le diagnostic, forcément partiel lui aussi, d'un *nouveau XIV^e siècle* (§ VI), d'une transition cahotante sinon chaotique d'un « Moyen Âge » qui s'épuise vers une « Renaissance » dont les contours sont imprévisibles et peuvent donc être façonnés : nous en dégagerons quelques pistes d'action, en Église.

1^e PARTIE : LES SYMPTÔMES. NOS PEURS

De tout temps, la peur a gouverné le monde. Pas seule : l'avidité, la soif de pouvoir ou le fanatisme ont aussi joué un rôle majeur. Mais la peur est une constante, et son poids semble déterminant dans les comportements d'aujourd'hui. Ceux des maîtres et ceux de leurs « sujets ». Des possédants et des démunis. Des savants et des ignorants. Des meneurs et des suiveurs. Des croyants et des incroyants. Nous avons aujourd'hui peur de l'*incertitude*, que nous ne pouvons que subir : une peur du vide. Nous avons peur du *risque*, que nous ne pouvons affronter sans mal : une peur de perdre. Et nous avons peur de la *liberté*, que nous sommes appelés à exercer : une peur de devoir.

I. L'INCERTITUDE

Nous avons peur de l'incertitude : une peur du vide. C'est que l'incertitude est particulièrement grande aujourd'hui. La masse des informations qui nous parviennent nous font percevoir les mutations répétées et accélérées de nos modes de vie. Mais elles ne nous aident guère à les comprendre. A fortiori ne nous disent-elles pas où elles nous conduisent. L'humour des nations résume cela fort bien : « on ne sait pas où on va, mais on y va très vite. ». Nous ferons la comparaison avec le XIV^e siècle, celui de la grande peste et des grandes guerres européennes, mais aussi des premiers humanistes, qui achevèrent le Moyen-Age (au sens où on achève un blessé...) pour faire place à une Renaissance dont personne n'imaginait encore de quoi elle serait faite – ni même qu'elle aurait lieu.

Les chrétiens ont leurs propres incertitudes. Jusqu'où la sécularisation, ce désenchantement du monde¹, nous entraînera-t-elle ? On a dit que c'était un miracle – un signe – que l'Église catholique, en particulier, ait survécu à des siècles d'errements, de turpitudes et même de crimes. De bons observateurs et penseurs annoncent aujourd'hui son déclin irrémédiable – comme institution et comme magistère, sinon comme croyance diffuse. Si le XXI^e siècle doit être religieux, comme ne l'a dit pas André Malraux, ce ne serait donc pas dans la tradition de notre Église apostolique. Mais les autres religions chrétiennes ne se portent guère mieux...

Comme « l'avenir n'est à personne » (Victor Hugo), la réponse ne saurait être dans un pronostic, rassurant ou non d'ailleurs. Mais les chrétiens ont pour eux l'espérance. Pas juste un espoir passif qui nous ferait nous asseoir au bord du chemin en attendant que « cela » passe : une espérance qui nous met en route avec le Christ, dans la foi et la charité, pour construire le Royaume – et gérer le monde. « Ce qu'il adviendra de la liberté, seule la liberté peut le dire », nous dit Jean Ladrière : l'incertitude se vainc par l'action. Et dans le risque.

II. LE RISQUE

Nous avons aussi peur du risque : une peur de perdre. Dans nos pays privilégiés d'Europe occidentale, nous avons connu la sécurité et la stabilité, et nous y avons pris goût. Après les convulsions extrêmes de la première moitié du XX^e siècle, nous avons assuré notre sécurité militaire, érigé nos cathédrales de sécurité sociale, raffiné nos réglementations sanitaires ou routières, multiplié nos contrats d'assurance. Corrélativement, et ce n'est pas un hasard, nous nous sommes enrichis et avons goûté au confort de l'« avoir ». Il a bien sûr fallu prendre des risques d'entreprise pour y parvenir, mais plus on a, plus on a à perdre et plus on se cramponne à ce qu'on a : même les professionnels du risque, entrepreneurs et assureurs, calculent leurs risques de manière à le minimiser ou à le couvrir.

Stabilité et sécurité

L'héritage des « 30 glorieuses », dans nos pays privilégiés d'Europe occidentale, n'est pas uniquement matériel ou social. La stabilité et la sécurité dont jouissent nos concitoyens (sauf en rue – et seulement depuis trente ans) leur a permis de sortir de leur préoccupations vitales immédiates. Elles leur ont rendu possibles des visions élargies, débordant leur métier ou leur spécialité ; des horizons plus lointains, permettant d'oser aujourd'hui ; et des relations plus « longues », au delà de leur milieu social ou de leur portion du monde. Elles leur ont offert le loisir d'une vie personnelle, sociale ou culturelle. Elles leur ont donné accès à la culture, à une participation citoyenne et à des engagements sociaux ou religieux. Autant de surcroûts d'humanité.

Mais la stabilité et la sécurité ont émoussé le sens du risque et suscité cette « mentalité d'assisté » qui a été dénoncée dans nos « État-providence ». N'a-t-on pas exagéré ces inconvénients et sous-estimé la portée humaine des avantages ? A renvoyer le pendule comme nous le faisons depuis trente ans, ne sacrifions-nous pas des droits humains sur l'autel d'efficacités financières dont l'intérêt général n'est pas démontré ?

¹ L'expression est de Max Weber. Marcel Gauchet l'a reprise comme titre de son maître-ouvrage de 1985.

Au XIX^e siècle, les banques d'émission ont été nationalisées, parce qu'on estimait la monnaie trop importante pour être abandonnée au secteur privé. Aujourd'hui, on impose l'indépendance politique des banques centrales, parce qu'on estime la monnaie trop importante pour être abandonnée au politique. Cela permet d'assurer la stabilité monétaire – pas, ou presque pas d'inflation – mais cela confie la monnaie, parce qu'importante, à des fonctionnaires politiquement irresponsables et spécialisés, qui ne se soucient que subsidiairement des conséquences économiques et, surtout, sociales de leur politique.

L'organisation mondiale du commerce (OMC) est le régulateur du commerce et l'artisan du libre-échange mondial. Quand il y a litige, comme entre les États-Unis et l'Europe à propos de l'acier ou des avions, comme entre nous et le Tiers monde à propos de l'agriculture, ou comme entre nous en fait de services publics d'intérêt général (AGCS, accord général sur le commerce des services²) l'OMC ne juge, modestement, qu'en fonction des normes du commerce et ne prend d'autres traités internationaux en considération que si elle a elle-même (donc les gouvernements qui la régissent !) décidé de les entériner. Tant pis pour les droits humains, qui n'ont pas eu cet honneur. Autre institutions spécialisées – et elles aussi régies par nos gouvernements – le Fonds monétaire international et la Banque mondiale sont censées baser leurs interventions sur de seules considérations économiques (BM) ou même financières (FMI).

L'histoire nous a montré qu'on n'obtient la sécurité que par le progrès, et non par des protections qui, bridant l'activité, créent l'instabilité et l'insécurité. « On n'édifie pas un paradis social sur un cimetière économique » (Mark Eyskens). Cela suggère une priorité (chronologique) de l'efficacité économique sur les protections et promotions sociales : « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain » (Helmut Schmidt). De telles conditions, nécessaires mais non suffisantes d'ailleurs, gênent ceux qui plaident une priorité (morale) du social sur l'économique.

Confort et « avoirs »

Il est des biens auxquels on s'attache et il en est auxquels on attache un prix. Ce qui préoccupe aujourd'hui n'est pas un attachement « aux biens de ce monde », qui a toujours existé ; c'est un glissement de l'utilité ou satisfaction (aussi égoïste qu'on voudra) vers la « valeur » économique. Ce qui interpelle n'est pas seulement l'individualisme – on y reviendra – mais sa réduction au financier.

Jadis, les matches de football « amateur » avaient un enjeu sportif. Naguère, le football devenu professionnel sacrifiait déjà au financier mais était encore l'objet d'un intérêt tout sportif de la part des « spectateurs sportifs ». Aujourd'hui, les médias ne manquent jamais de préciser les enjeux financiers de chaque match « important ». On pardonnera tant de guillemets nécessaires.

Autre exemple, la programmation de notre télévision « de service public ». Longtemps interdite sans que cela dévalorise les programmes, au contraire, la publicité s'est d'abord insérée par nécessité entre les émissions pour en venir, en dépit des règles, à les pénétrer. En attendant de rallier ouvertement (car de facto, déjà...) le cynisme du patron de TF1, qui dit produire des émissions qui attirent préparent les spectateurs à « recevoir » les publicités ? Cela dit, comment douter que ces déviations ont l'appui de la masse de la population, quand c'est précisément elle qu'on vise à caresser dans le sens du poil ?

On ne s'étonnera pas que les choses soient plus froides encore « dans les affaires » : un de nos ministres a pu proclamer sans faire scandale qu'à choisir entre les exportations et l'éthique (il s'agissait de livrer des armes au Népal), il choisirait toujours les exportations. Comme elles font de l'emploi, aucun acteur social ne l'a vraiment contredit.

Il est des biens qui mesurent nos performances et il en est qui conditionnent notre statut social ou international.

Le développement : il n'y a que soixante ans qu'on en parle ; depuis trente ans – la crise pétrolière et la revanche du marché – on le réduit à la croissance globale du produit intérieur brut. Sans trop se soucier de qui en profite. Ou plutôt, côté « donateur », en veillant à ce que cela profite à ses entreprises.

« *Les affaires* » : après une guerre – ex-Yougoslavie, Afghanistan, Irak – la négociation qui n'avait pas donné grand chose pour l'éviter aboutit pour se partager la manne de la reconstruction. Et comme on reçoit en fonction de ce qu'on a apporté, on a intérêt à détruire beaucoup...

² A quoi correspond le projet de directive Bolkestein pour les relations au sein de l'Union européenne.

Les « affaires » : on se souviendra de l'indignation du patronat français, lorsqu'on voulut, en Belgique, soumettre « un grand patron à un petit juge ». Ou, dans la même veine, le patron de la *Deutsche Bank* qui s'indignait qu'on poursuive en justice « celui qui produit de la valeur » (*sic*).

La démocratie a-t-elle donc été déviée de sa vocation, au point de donner le pouvoir aux entreprises, plutôt qu'aux citoyens ? Oui et non. Non en principe, bien sûr, puisque ce sont les citoyens qui élisent les mandataires qui, comme ministres, régissent le FMI ou l'OMC. Mais oui, cependant, dans la mesure où la crise a ancré dans les esprits que des entreprises rentables étaient le point de passage obligé d'une croissance économique (ce qui est vrai), et donc d'un bien-être social (ce qui est vrai aussi, mais n'a rien d'automatique). A « gauche » aussi, on en vient à penser que ce qui est bon pour les entreprises, est bon pour les gens.³ Tout danger, tout risque qui pèse sur l'économie met alors en cause tout un mode de vie – ce qui conduit les gens à se plier pour ne pas s'exposer.

« Duc in altum »⁴ ?

En dépit des progrès impressionnants de l'humanitaire, on chercherait en vain des traces de spiritualité dans ce qui meut le monde d'aujourd'hui. Non qu'il faille faire la fine bouche devant les élans humanitaires : pour superficiels et limités aux urgences qu'ils soient – reproche mérité – ils dénotent un réel souci pour l'humain. En trouve-t-on davantage chez ceux qui croient à un sens transcendant ?

La réponse est négative. L'humanitaire est assurément très présent chez ces chrétiens modernes qui s'engagent dans le social, l'éducatif, le psycho-médical ou le développement – et (mais ?) qui le font avec des incroyants qui ne sont pas moins motivés. Ces chrétiens disent n'avoir pas besoin de se référer à Dieu ou à leur foi pour fonder leur engagement. Ce qu'on peut observer de spécifiquement religieux depuis trente ans, c'est au contraire un mouvement de fuite dans un cocooning spirituel fusionnel. Minoritaire chez nous, il est assez massif dans le Sud, dans des sectes aussi nombreuses que prospères, mais aussi parmi les chrétiens des grandes églises, qui sont désemparés et que leurs pasteurs abandonnent à leurs dépendances – spirituelles ou mondaines – faute de pouvoir les mettre debout.

L'immersion dans une religion-refuge aide sans doute ses adeptes, et c'est tant mieux pour eux, mais sa verticalité extatique et l'« abandon » à la grâce de Dieu ne reflètent pas les « Lève-toi », les « Viens » et les « Allez » du Christ, qui nous veut en marche sous le souffle de l'Esprit, donc libres. Mais qui n'a pas peur de la liberté ?

III. LA LIBERTÉ

Car nous avons aussi et peut-être surtout, peur de la liberté : une peur de devoir.

Nous aimons certes nos *latitudes*, cette liberté négative qui consiste à ne pas être empêchés de dire ou faire ce que nous voulons. Nous voulons tous ces libertés, jusqu'à ignorer des droits d'autrui. Politiquement, les « droites » s'y concentrent en promouvant les libertés en droit – qui peuvent être exercées par ceux qui en ont les moyens.

Nous aimons aussi nos *facultés*⁵, libertés positives sans lesquelles nous ne pouvons exercer nos libertés et nos droits. Politiquement, les « gauches » les promeuvent, pour accroître les libertés de fait du plus grand nombre.

³ Et s'ils ne le pensent pas assez, on les manipule selon la recette séculaire : *panem et circences*, du pain et des jeux. Du pain rationné, d'ailleurs, puisque les aides sociales se font de plus en plus pingres et conditionnelles. Il faut se battre, et vaincre ou mourir. *Vae victis*, mort au vaincu, cet autre héritage de l'antiquité, est la devise implicite de l'ultra-libéralisme. Et des jeux qui envahissent jusqu'à la culture et la pédagogie, où tout doit être « ludique ». En passant par la télévision, ou des désirs exacerbés par la publicité deviennent des besoins chez des spectateurs choisis, par la médiocrité des programmes, dans le public le plus vulnérable.

⁴ Voguez au large, appel de Jean-Paul II faisant écho, après 25 ans, au « N'ayez pas peur » du début de son pontificat.

⁵ Les *capabilities* d'Amartya Sen. Il traduit le développement en termes de ces libertés « négatives » et « positives ».

Ces libertés sont sans portée morale, mais elles permettent (et induisent d'ailleurs automatiquement) une *autonomie responsable*, de nature morale. Et celle-là nous fait peur. Nous avons peur de notre propre liberté et nous avons peur de la liberté des autres, ces autres qui peuvent troubler notre sécurité ou notre bien-être : « l'enfer, c'est les autres » disait Jean-Paul Sartre. Y compris ceux qui dépendent de nous et engagent notre responsabilité.

La liberté fait peur

1. Peur à qui ?

La liberté fait avant tout (et depuis toujours) peur aux responsables, aux chefs dont la liberté d'autrui complique la vie et menace le pouvoir. Soyons de bon compte : ce n'est pas seulement que des sujets ou subordonnés libres sont des empêcheurs de diriger en rond. C'est que les autorités responsables risquent de ne pouvoir répondre de leur gestion à cause de la résistance que leurs sujets ou subordonnés leur auront opposée. Mais le fait est là : beaucoup, même authentiquement démocrates, versent dans l'autoritarisme lorsqu'ils accèdent aux « responsabilités ».

C'est vrai aussi dans l'Église catholique, où l'on ne se fie guère à la sainte liberté des enfants de Dieu. Des prêtres ouverts et coopératifs deviennent autoritaires et cléricaux lorsqu'ils deviennent évêque, ou ne serait-ce que vicaire épiscopal. Et les évêques ne délèguent plus ou moins facilement leurs pouvoirs qu'à d'autres clercs : c'est qu'ils ont pouvoir sur eux, alors que sur les laïcs, ils ont seulement autorité. Et l'autorité, c'est le fait que d'autres vous suivent : cela ne se décrète pas.

Cette situation peu évangélique perdure d'autant mieux qu'en face, nombre de baptisés craignent leur propre liberté/responsabilité et demandent qu'on leur dise ce qu'ils doivent penser et ce qu'ils peuvent faire.⁶

2. Peur de quoi ?

De quoi les dirigeants ont-ils peur ? Ils craignent que leurs gens fassent des erreurs, des fautes. En quoi ils ont tout à fait raison – mais l'histoire montre que les élites n'en font pas moins, et avec des conséquences globales, donc souvent dramatiques ou durables. Ils redoutent aussi les incertitudes et les risques qu'ils courent à faire confiance au « tout venant » : ils sont aussi réels qu'incontournables. Mais il y a les droits humains, et leurs libertés/responsabilité. Et il y a l'autorité qu'on a définie comme la faculté de mettre les gens debout (autoriser)...

De quoi les gens eux-mêmes ont-ils peur ? Des erreurs qu'ils commettront inévitablement. Mais aussi de la responsabilité qu'ils prennent en exerçant une liberté dont ils traîneront les conséquences, avec culpabilité.

Être responsable n'est pourtant pas seulement le revers de la médaille de la liberté, une charge à assumer. C'est, en soi, une dignité : être reconnu irresponsable, c'est être jugé « ne pas jouir de la plénitude de ses facultés mentales ». On devrait ajouter la responsabilité à la liste des droits humains reconnus internationalement !

3. Peur de qui ?

Y a-t-il là une limite ? On a peur de ses chefs et peur de ses subordonnés, peur de l'autre soi-même et peur de l'étrange étranger, peur de ce qui vient de l'homme et peur de ce qui vient de la nature, voire d'un Dieu justicier, peur de soi et de son prochain, ... comme soi-même. Et donc peur de l'Esprit ! Le chrétien, qu'il soit cardinal ou charbonnier, peut-il avoir peur ?

⁶ C'est le thème de la satire de l'Église catholique qu'est « La légende du Grand Inquisiteur » dans *Les Frères Karamazov* de Fédor Dostoïevski.

Et chez les chrétiens ?

Les chrétiens ont trop souvent peur de leur liberté. Dans l'Église catholique, hiérarchisée et disciplinée, certains préfèrent obéir – et ceux qui ne le font pas ont souvent le souci de leur confort plutôt que celui de leur conscience. Quant à Rome et aux évêques, chargés d'une responsabilité globale que, chez nous, les fidèles leur abandonnent de moins en moins, ils se replient sur eux-mêmes pour ne pas dépendre de laïcs qu'ils ne maîtrisent plus. La hiérarchie cherche à préserver le peu de pouvoir qui lui reste au risque de perdre le peu d'autorité qui lui reste...

Il est pourtant vrai que certains couples indissolubles ont de quoi faire peur : ce n'est pas pour rien qu'on parle de « folie évangélique ».

C'est le couple éternel amour-souffrance. Si l'autre t'importe, à toi, et qu'il est autre, lui, tu ne l'aimeras pas sans souffrance. Pour le chrétien, aimer l'autre n'est pas seulement reconnaître en lui un enfant de Dieu, c'est aller à lui et le reconnaître comme lui en dépit de ses tares. C'est vite dit...

C'est le couple liberté-responsabilité, que nous avons déjà mentionné et dont on soulignera la prégnance. Nous croyons qu'au delà de nos déterminismes et de nos conditionnements, nous disposons d'un libre-arbitre, donc d'une liberté. Le corollaire, difficile à accepter, est que si je *suis* libre, je *suis* responsable : pas besoin de l'*assumer*, et pas possible de l'éluder. Et si j'obéis, je suis responsable d'avoir obéi. Inconfortable...

C'est le couple foi-espérance, lui aussi déjà commenté. Pour le chrétien, les trois vertus théologiques de St Paul ont une portée particulière. La foi n'est pas seulement croyance : nous ne croyons pas seulement à Dieu, mais *en* Dieu : la foi implique l'espérance. L'espérance n'est pas un espoir passif, c'est une marche vers le Père avec le Christ et dans l'Esprit : l'espérance implique la charité. Et la charité n'est pas (seulement) un élan affectif, elle est reconnaissance dans l'autre d'un enfant de Dieu : la charité implique la foi. Nous ne pouvons aimer Dieu, que nous ne pouvons voir ni même concevoir, qu'en aimant les hommes : c'est le second commandement semblable au premier. « Celui qui dit qu'il aime Dieu qu'il ne voit pas, et qui n'aime pas son prochain qu'il voit, celui-là est un menteur » (St Jean).

A tout cela, dans une anthropologie de la dignité humaine et dans une éthique de l'altérité – deux courants tout à fait actuels – répond l'image évangélique de l'homme debout, en Église. Folie pour les hommes, dans une société où ces beaux discours sont contredits par les pratiques.

2^e PARTIE : ÉLÉMENTS D'UN DIAGNOSTIC

Si certaines peurs sont de tous les temps, nous en avons imputé d'autres à notre temps. Nous pointerons ici, sans guère les discuter – question de compétence – quelques tendances « lourdes » de notre société qui sont pertinentes à notre propos.

IV. ENTRE LE PARADIS ET L'ENFER, LE MONDE : LA CONTRE-RÉVOLUTION INDIVIDUALISTE

On s'étonnera de voir grouper sous l'empire de l'individualisme la globalisation, mécanisme... global, et l'idéologie opposée des droits humains, avec leurs promoteurs d'une société civile alter- (et non anti-) mondialiste. En le faisant, nous suivons les philosophes politiques contemporains, comme Marcel Gauchet ou Alain Touraine.

La globalisation marchande

1. Le marché : modèle individualiste et égoïste ; imperfections et carences

La mode – car c'en est une – veut que, sauf exceptions, la concurrence soit le mécanisme le plus apte à assurer le bien-être des consommateurs. La réalité, bien connue des économistes, n'entérine pas cette assertion. Pour trois ordres de raisons, que nous mentionnons brièvement.⁷

Première limite à l'efficacité de la concurrence : ses multiples imperfections. Une « régulation » de la concurrence peut pallier certaines imperfections, mais il faut le vouloir et il faut s'en donner les moyens, ce qui sort de la logique du marché et implique une politique.

Deuxième limite, le jeu concurrentiel postule que, sauf par leur mise en présence sur le marché, les agents sont indépendants les uns des autres. Ce qui est faux – notamment pour les entreprises modernes, qui dépendent pour leur travail de la disponibilité d'autres entreprises, d'infrastructures, de l'enseignement, d'une administration publique... Et comme ces « économies externes » (au marché) ne sont, par définition, pas régies par le marché, il y faut une politique, qui implique des choix sur le modèle industriel, sur les régions à favoriser ou sur les conditions d'une aide publique.

Troisième limite, encore plus fondamentale mais qui cesse d'être économique : le modèle concurrentiel est né dans l'utilitarisme individualiste du XVIII^e siècle et ne connaît que les volontés individuelles. Les interventions collectives auraient pour seul effet de perturber le jeu allocatif de marchés : une nuisance. Mais il n'est pas de la compétence des acteurs économiques ou des économistes de décider si l'on prend ou non en compte des volontés collectives, donc des choix politiques, par exemple sur la répartition sociale de revenus. A fortiori en se basant sur les carences congénitales de leur modèle de référence...

En une phrase : l'ultra-libéralisme n'a aucun fondement scientifique.

Généralisant ce qui précède, on retiendra que l'économie et les économistes ont compétence sur les moyens, pas sur les fins. Leur domaine est celui de l'efficacité instrumentale : utiliser au mieux les moyens limités dont on dispose, dans la poursuite d'objectifs concurrents – qu'il ne leur appartient pas de fixer, non plus que les priorités à leur donner, ni que les sacrifices à consentir pour les poursuivre. L'« ordre » économique est celui du *comment* – et non celui du *pourquoi*. Celui-ci relève de choix personnels (qui se révèlent sur les marchés) ou de choix collectifs – c'est-à-dire du politique, au nom de l'intérêt général.

Le commerce des médicaments : Bon marché et en cela même utiles à la santé publique, les médicaments génériques ne rapportent guère aux firmes pharmaceutiques – qui les retirent du marché sans état d'âme. Ces mêmes firmes ont cessé toute recherche sur la malaria, parce que ses victimes, pauvres dans des pays pauvres, ne présentent pas une demande rentable. La logique « économique » d'entreprise est pleinement respectée mais toute ressemblance avec l'intérêt général serait pure coïncidence.

⁷ Elles sont développées dans P.Löwenthal (1998) et viennent d'être rappelées par Kenneth Galbraith.

C'est là que le libre-échange actuellement promu, voire imposé, par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou, chez nous, par l'Union européenne (UE) apparaît inacceptable. Il instaure une « globalisation », en ce qu'il porte sur tout : y compris des biens ou services vitaux ou porteurs de valeur comme la santé, l'éducation, l'eau potable... Et il instaure une « mondialisation », en ce qu'il prétend, au nom de la non-discrimination (et d'un droit au profit...), s'imposer à tous les États, sans respecter ni leur droit à l'autodétermination, ni (à moins que l'institution le décide elle-même) les pactes internationaux non économiques, comme ceux qui proclament les droits humains. Cette violence resterait contestable, même si l'on démontrait qu'à la longue, il en résulte effectivement un mieux-être pour la majorité de la population.

Voici quelques années, en 1997, la société civile a empêché qu'aboutisse à l'OCDE (club des pays industrialisés) un Accord multilatéral sur les investissements (AMI) qui prétendait donner la primauté au « droit au profit » des investisseurs privés sur les législations nationales et sur les pactes et traités internationaux concernant les droits humains, les droits sociaux ou la préservation de l'environnement. Ce régime est déjà d'application dans le libre-échange instauré dans les Amériques : une firme américaine a obtenu d'un tribunal canadien une indemnisation de l'État canadien pour le manque à gagner que lui a causée une réglementation écologique plus sévère que ce que prévoyait le traité de libre-échange avec les États-Unis. Et le point est à l'ordre du jour de l'OMC, où il est soutenu par beaucoup de gouvernements, du Sud comme du Nord.

Car ce sont les États, par leurs gouvernements ou, pour nous, la Commission européenne – *nos* gouvernants ! – qui régissent le FMI ou l'OMC et décident de leurs normes d'action. Et plutôt que la démocratie représentative déficiente, c'est surtout une démocratie participative qui veille aujourd'hui à l'intérêt général : la société civile.

Le formalisme des droits humains

Qu'en dépit de sa globalisation et mondialisation, le modèle économique dominant est individualiste n'est finalement pas trop difficile à admettre : il minimise ce qui est collectif et magnifie les critères individuels de satisfaction ou de profit. Il paraîtra paradoxal que l'on taxe aussi d'individualisme la doctrine qu'on lui oppose, qui est celle des droits humains. C'est que l'appareil juridique international – une série de déclarations, de pactes et de traités, internationaux ou régionaux – est héritier d'une tradition occidentale individualiste et considère surtout des droits individuels.

C'est le cas des droits civils et politiques, ces libertés fondamentales promues par le libéralisme des Lumières. C'est largement le cas des droits économiques et sociaux, quoiqu'ils impliquent des politiques globales et se traduisent en des performances globales : songeons à l'emploi. Seuls sont d'emblée collectifs les droits culturels, dont on commence seulement à se préoccuper. Où donc ces droits humains s'inscrivent-ils dans notre propos ?

Il se fait que le modèle des trois pouvoirs qui organise notre démocratie participative est en crise, et la crise générale du politique y contribue. Les États investissent de moins en moins l'économie et même le social ; dotés de moyens réduits, ils font de moins en moins le poids devant les puissances économiques et financières, privées et cosmopolites, soucieuses de liberté d'action et de la maîtrise de leurs bénéfices.⁸ Ils sont donc de moins en moins capables – voire désireux – d'assumer leur rôle de garants de l'intérêt général. Et notamment la promotion des droits humains.

Jadis, les grands travaux et les grandes entreprises de service (les *utilities*) comme l'énergie ou le chemin de fer, étaient prises en charge par l'État, parce que les sommes requises excédaient les capacités d'entreprises privées. C'est le contraire aujourd'hui ! Et comme beaucoup de services d'intérêt général requièrent des investissements importants...

C'est au titre des droits humains (et d'un développement « de tous les hommes et de tout l'homme » : Paul VI) que la résistance s'organise. Face à la carence des États, face à la frustration des gens à l'égard du politique, c'est la société civile qui s'érige en défenseur de l'intérêt général : une

⁸ Chez nous, on ajoutera les abandons de compétences en faveur des régions et de l'Union européenne.

démocratie participative qui respecte la légitimité de la démocratie représentative, mais cherche à s'articuler avec elle.

Cela soulève des questions, dont les deux suivantes que nous nous bornerons à poser.

Première question : avons-nous affaire à une éthique sociale individualiste qui affronte un mercantilisme économique individualiste et sanctionne ce commun individualisme ? C'est la thèse de Marcel Gauchet de « la démocratie contre elle-même » par rejet du politique. Il est vrai que la panoplie des droits humains et des recours juridiques reste dominée par une vision occidentale, charriée par des militants alter-mondialistes issus de la « classe moyenne ». Mais les mouvements populaires sont nombreux et actifs aussi, surtout dans le Tiers monde. Si le collectif peine à percer, n'est-ce pas autant par une conjoncture libérale, une réaction qui suscite(ra) sa propre réaction, que par un impérialisme « structurel » ? Nous pouvons constater, avec Marcel Gauchet, l'épuisement d'un modèle d'État démocratique et l'avènement d'autres modes de participation citoyenne ; devons-nous en inférer la fin du politique, comme d'autres (Francis Fukujama) une « fin de l'histoire » par épuisement des idéologies ?

Les chrétiens – avec d'autres qui partagent les mêmes préoccupations – ont à s'interroger sur leur rôle dans cette évolution de nos régimes. Laisserons-nous « confiner » notre foi dans notre sphère privée, ou nous mobiliserons-nous dans un combat politique – un combat pour le politique, contre les intérêts particuliers – au risque de nous faire accuser de violer la séparation entre l'Église et l'État ?

Deuxième question : La mondialisation, qui n'est pas seulement économique, relance le conflit entre la primauté du droit international et l'autodétermination des peuples. Un conflit plein d'ambiguïtés, puisque l'autodétermination des peuples n'est vraiment pas la même chose que la souveraineté des États. Et parce que le droit international des droits humains, n'est vraiment pas celui de l'OMC. Devons-nous donc renoncer à des principes généraux (comme la primauté du droit international) et à des procédures juridiques formelles, qui ont l'avantage d'en permettre une concrétisation différente selon les temps et les lieux ? Devons-nous (et pouvons-nous) nous battre sur les contenus (les droits humains repris dans les traités), en contrariant le pluralisme qui est inscrit à la fois dans notre histoire récente et dans notre volonté de respecter l'autre, ce que nous ne pouvons faire, au delà d'une tolérance résignée, qu'en respectant ses convictions les plus intimes ?

Dans l'Union européenne, les harmonisations fiscales, sociales ou réglementaires facilitent les échanges et y réduisent les conflits, ce qui est bien. Mais si l'harmonisation suppose que les pays les plus riches ou les plus sociaux réduisent leurs protections ou renoncent à leurs projets collectifs, est-ce toujours bien ? C'est un enjeu majeur de la controverse sur le projet de directive Bolkestein sur la libre concurrence dans les services, qui ne seraient plus astreints qu'à quelques exceptions et obligerait, par exemple, la Belgique à réduire ses exigences légales sur les services d'intérêt général.

Le pluralisme confessionnel

Dans l'Union européenne encore, la pluralité des fois et convictions philosophiques se vérifie à la fois dans chaque pays et entre les pays. A ne pas nous accorder sur des lignes de conduite et quelques principes, nous risquons de voir l'Europe se construire sans spiritualité : rien de plus qu'un « grand (et libre) marché ».

A défaut de consensus, nos démocraties ont adopté des règles de majorité plus ou moins exigeantes. Certains pensent même que la loi de la majorité définit la démocratie. Et souhaitent recourir à la « démocratie directe » du referendum, imposant ainsi une dictature de la majorité et oubliant que la démocratie, fondée sur les libertés individuelles et, a fortiori, de groupes, requiert le « respect » des minorités. Mais dans les meilleurs cas, celles-ci restent soumises à la majorité.

Dans l'Europe décidément pluri-culturelle et pluri-confessionnelle qui se fait, cela ne suffit pas. On voudrait un véritable pluralisme – l'État laïque – où toutes les fois et convictions respectueuses de l'ordre public puissent se développer. Une ambition qui paraît à la portée de nos pays d'Europe occidentale, où une connivence croissante entre Églises judéo-chrétiennes et l'humanisme athée se

manifeste, un peu par le défi que nous lance l'islam et qui nous rend conscient de notre tradition commune, mais surtout en raison de la sécularisation que nous avons désormais en partage.⁹

V. ENTRE LE MONDE ET LE ROYAUME, L'ÉGLISE : DES SÉCULARISATIONS

Signes des temps ou air du temps ? Assurance sereine de convictions assurées, ou consensus mou entre gens « sans conviction fixe » ? Et pour nous, chrétiens, assomption humaine de « dits » de Dieu, ou rejet de la volonté divine ? Prise au sérieux de l'incarnation ou prétention démocratique à régir le transcendant ? C'est qu'il y a deux sécularisations.

Sécularisation a-thée

Il y a un matérialisme sans transcendance qui, dans sa pratique, trahit ses racines humanistes. Comme les « fidèles » de toutes les fois trahissent leur inspiration, – car s'il fallait juger du christianisme par l'occident chrétien... Une exigence de tout humanisme spiritualiste est de ne pas instrumentaliser l'être humain. C'est pourtant ce que fait l'économisme qui régit notre monde, avec sa rationalité instrumentale. L'homme vaut parce qu'il apporte, ou rapporte. A force de stresser les travailleurs et de minimiser les sécurités d'existence des faibles et des démunis, on nie leur dignité. Dans notre société, devient sans « valeur » celui qui ne travaille pas, qui ne consomme pas, qui ne risque pas, qui ne sait pas, qui n'a pas de bons gênes et qui donc ne “nous” “rapporte” pas mais “nous” “coûte” (Paul M.Zulehner) : chaque guillemet pose question...

L'étrangeté de la situation est que ce cynisme est rejeté par tous les humanismes, athées comme croyants, et que pourtant elle domine notre monde ! Si tous ceux qui croient en l'homme le refusent, c'est donc que ceux qui domine le monde sont sans foi ni loi ? Et si nos élus n'y résistent pas, c'est peut-être qu'ils ne se sentent pas assez poussés à le faire ?¹⁰

Sécularisation chrétienne

Le christianisme connaît aussi sa sécularisation : la reconnaissance de plus en plus complète de l'autonomie de la raison et du discernement humains. Est-ce là un repli rationaliste, anthropocentrique et éthique ? Non, c'est la prise au sérieux de l'incarnation. Suivons les Écritures.

L'homme (homme et femme) est créé à l'image et ressemblance de Dieu : « créé créateur », dit Adolphe Gesché. Les patriarches négocient avec le Seigneur : Abraham le sort de Sodome, Moïse la Loi – et surtout Jacob au gué de Jabbok qui combat une nuit entière avec YHWH pour se voir rebaptiser Israël, parce qu'il a « lutté avec Dieu et avec les hommes, et n'en a pas été vaincu » ! Et il y a surtout l'Incarnation en Jésus de Nazareth. Qui nous laisse son Esprit, Dieu en(tre) les hommes. Nous croyons que l'homme s'adresse à Dieu, qui s'adresse à l'homme. Que l'homme croit en Dieu, qui croit en l'homme. Que l'homme ne peut s'affirmer contre Dieu, puisque le désir de Dieu est que l'homme s'affirme (Paul Valadier). Que ce que nous attribuons à Dieu, nous l'ajoutons à l'homme (Jean Ladrière).

Là se fonde l'humanisme chrétien, qui affirme l'autonomie de l'homme, « créé créateur », l'autonomie de sa raison, même en théologie (l'encyclique *Foi et raison* de Jean-Paul II) et – dans la droite ligne d'une tradition qui traverse toute l'histoire de l'Église, nonobstant tous décrets contraires – l'autonomie de son discernement moral : St Thomas d'Aquin dit par exemple que « l'homme doit suivre sa conscience, même si elle se trompe. »

Nous sommes tous, ensemble, responsables de l'Église, donc du monde. Et noblesse oblige. Même si cela fait peur – et même si c'est avec raison. Et nous devons être sensibles aux signes des temps : ces élans et ces frustrations qui dépassent l'anecdote ou les modes, qui renvoient à des significations dont le fondement se (re)trouve dans la Bonne Nouvelle ou dans notre expérience humaine, et qui colorent

⁹ C'est le propos de P.Löwenthal (2004).

¹⁰ « Ce que dit de plus odieux le plus odieux de nos politiciens est moins odieux que ce que pense la majorité de ses électeurs. » écrit pourtant, et non sans raison, Philippe Van Parijs...

à bon droit l'intelligence de notre foi vécue. Les droits de l'homme et la démocratie sont de ceux-là – et dans l'Église non moins que dans la société.

Éthique laïque et valeurs chrétiennes

1. La Constitution européenne

Des grands principes aux enjeux concrets, il y a bien sûr de la marge. Que dit la dignité humaine sur le conflit entre l'euthanasie – un fin de vie bonne – et la vie, tout court ? Est-il une réponse unique à cette question ? La rédaction d'un traité constitutionnel pour l'Union européenne est un autre exemple des conflits qui peuvent naître – et pas seulement entre croyants et incroyants : entre croyants aux spiritualités différentes.

L'épiscopat et certains gouvernements européens ont compliqué la négociation, déjà ardue, sur la future constitution de l'Union européenne en revendiquant qu'il y soit fait place, non seulement à sa liberté religieuse mais aussi à l'héritage chrétien de toute notre société. Quatre revendications chrétiennes sont possibles, à l'égard desquelles je proposerai des positions personnelles très différentes.

Première revendication : commencer le préambule par les mots « Au nom du Dieu tout puissant », ainsi que le Suisses l'ont fait récemment encore. En tant que chrétien, je suis contre, parce que c'est agressif à l'égard des incroyants. Il est d'autres arguments, mais celui-là suffit tout à fait.

Deuxième revendication : qu'il soit fait référence à l'héritage chrétien de l'Europe, qui continue de la modeler. C'est vrai, pour le meilleur comme pour le pire. Et il est mesquin de s'y refuser au prétexte du pire, d'ailleurs passé et à plus d'un égard, confessé : l'incroyant Régis Debray parle d'une « amnésie désobligeante ». Mais qu'on le mentionne ou pas, cela ne changera strictement rien à ce qui se fera. En tant que chrétien, je suis donc indifférent, je hausse les épaules.

Troisième revendication : maintenir l'article I-51 (devenu 52) du projet, qui prévoit une concertation « régulière, ouverte et transparente » entre les autorités européennes et les églises et convictions. Ce que les mouvements athées (et le seul gouvernement belge, sans aucun débat...) ont voulu refuser au prétexte que cela offrirait à l'Église catholique, seule visée, le moyen de peser sur les décisions politiques. Et de faire valoir le poids qu'elle exerce, notamment par le privilège que lui confère le statut d'État du Vatican. A cela, l'article 52 ou son absence ne changera strictement rien, mais le supprimer, primo donnerait moins la parole à une église qu'à une ONG ou à un syndicat, secundo maintiendrait la sujétion des convictions minoritaires : le judaïsme, notamment, qui l'est partout. Ce serait manquer l'occasion de mettre églises et convictions philosophiques à pied d'égalité autour d'une même table (contrairement aux partis politiques, leur valeur ne tient pas au nombre de leurs fidèles) et de corriger – au moins sur les dossiers de compétence communautaire – le fait qu'il est, dans les divers pays, des citoyens de première et de seconde zone selon la conviction qu'ils professent. En tant que chrétien, je défends l'article 52 – et surtout, je refuse le refus que certains y opposent.

Quatrième revendication, hélas « virtuelle » : une politique économique, sociale ou de l'immigration qui reconnaisse la dignité des hommes et des femmes, notamment en instaurant leur solidarité. Instaurant ? Si déjà on préservait celle qui fut édifiée dans beaucoup de nos pays dans les bonnes années d'avant la crise pétrolière... Le projet de constitution européenne est particulièrement décevant à cet égard : autant il se soucie de liberté et de gouvernance économique (entendez : commerciale et financière), autant il est évasif sur le social. De quoi justifier, en effet, qu'on ne mentionne pas un héritage chrétien, mais pas davantage socialiste ou social-démocrate, qu'on cherche plutôt à liquider... En tant que chrétien, je m'indigne – mais je m'indigne du silence des catholiques fervents au moins autant que du silence de la constitution !¹¹

A moins qu'on définisse le chrétien comme l'hypocrite qui est pieux le dimanche et cynique en semaine ?

2. Médiocrité ou machiavélisme ?

La dégénérescence de la conscience sociale en Europe est une constante des dernières trente années. Elle impressionne par son irrésistible conquête des esprits – en tout cas des décideurs et quelle que soit leur couleur politique.

¹¹ Croyants ou non, des militants sociaux prônent le rejet de ce projet de traité constitutionnel a-social. Mais les courants affairistes en seraient heureux, dont l'idéal serait une Europe réduite à un grand marché libre, sans projet politique...

La concentration de la puissance économique dans un nombre limité de grands groupes industriels ou financiers et la trop évidente complaisance, ou dépendance, des pouvoirs politiques à leur égard, fait soupçonner un grand complot. C'était déjà vrai dans la contestation post-soixante-huitarde, dans une situation économique et politique très différente. A trente ans de distance, on sera moins catégorique sur l'existence de connivences malignes : les prédictions de Marx, ici sur la concentration du pouvoir économique et donc politique, ne se sont jamais vérifiées aussi bien que depuis la défaite géo-politique du marxisme... On peut pourtant penser qu'aujourd'hui comme hier, les désordres du monde doivent davantage à la médiocrité qu'au machiavélisme. A un manque de vision et à la peur.

Et cela, cela vaudrait aussi pour la hiérarchie de l'Église catholique, dont les adversaires ont beau jeu de rappeler la longue histoire d'errances, de turpitudes et de crimes. Humaine, trop humaine : je ne retiendrais pas (en gros) les attaques de Nietzsche contre la foi chrétienne : les faibles ont droit à notre considération entière et même prioritaire. Au point de faire de l'humilité une vertu. Mais je contresignerais une bonne part de ce qu'il écrit contre l'Église catholique. Au point de vouloir la changer.

VI. RÉENCHANTER LE MONDE ?

Nous nous sentons en crise : crise économique ou en tout cas sociale, crise de société et des valeurs, crise dans l'Église. Rappelons donc l'ambiguïté bienvenue de ce mot. En grec, d'où vient le mot français, c'est un dénouement, la sanction immanente d'un passé mal géré. En chinois, un double pictogramme renvoie à la fois aux idées d'obstacle et d'opportunité : un défi. En français, au gré du temps, le mot a signifié un accident subit, un moment périlleux ou décisif, un trouble irrésolu. Au total, davantage de défis que de fatalité – dans l'incertitude.

La seule chose sûre est qu'on ne peut continuer comme avant, même dans cette société multi-séculaire et fondée sur un Absolu qu'est l'Église, notre Église. De ce qui précède, nous dériverons quelques indications, réduites ici à leur énoncé.

La société doit être, sinon réenchantée, du moins moralisée et humanisée : il lui faut retrouver une conscience et un projet qui ne soit pas seulement matériel. Il faut donc la re-politiser. Et pour y contribuer, nous devons *participer* : comme citoyen en tout cas ; comme militant dans la société civile, sinon en politique, si possible.

L'Église a besoin d'un nouveau souffle, qu'on peut appeler une « Nouvelle Évangélisation » si l'on veut, – mais sauf à se demander de qui et par qui. Dans la ligne de Vatican II, cela implique l'ensemble du peuple de Dieu. Dans l'Esprit et dans l'espérance, nous sommes invités à prendre au sérieux l'interpellation de Luc notée en exergue de ce texte, et cet appel répété du Christ : « Lève-toi, prends ta croix et suis-moi. » En Église.

RÉFÉRENCES

Maurice BELLET (2002), *La quatrième hypothèse. Sur l'avenir du christianisme*. Paris, Desclée-De Brouwer.

Ignace BERTEN op (2003), *Mondialisation et universalisme. Échos bibliques*.
Bruxelles, Lumen Vitæ, « Connaître la bible » 30.

— (2001), *Pour une Europe forte et puissante. Un défi pour une Europe politique*.
Bruxelles, Ed. Luc Pire.

Jean DELUMEAU (2003), *Guetter l'aurore*. Paris, Grasset.

Kenneth GALBRAITH (2005),

Marcel GAUCHET (1985), *Le désenchantement du monde*. Paris, Gallimard (Bib. des idées).

— (2002), *La démocratie contre elle-même*. Paris Gallimard (« Tel »).

Paul LÖWENTHAL (1998), Finalités économiques.

Revue d'éthique et de théologie morale "Le Supplément", septembre, p.149-193.

Amartya SEN ([1992] 2000), *Repenser l'inégalité*. Paris, Seuil (coll. L'Histoire immédiate).

Alain TOURAINE (2005), *Un nouveau paradigme. Pour comprendre le monde d'aujourd'hui*. Paris, Fayard.

Paul VALADIER (1999), *Un christianisme d'avenir*. Paris, Seuil.

Paul M. ZULEHNER (2004), *Spiritualité et solidarité : nos mots-clé*.